

## Groupe Foyer

### S.02.01.02

#### Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
<b>Actifs</b>		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	131 268
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	3 523 859
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	138 847
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	82 708
Actions	R0100	442 031
Actions - cotées	R0110	435 612
Actions - non cotées	R0120	6 419
Obligations	R0130	2 264 048
Obligations d'État	R0140	605 587
Obligations d'entreprise	R0150	1 619 901
Titres structurés	R0160	38 559
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	546 705
Produits dérivés	R0190	1
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	40 245
Autres investissements	R0210	9 275
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	12 321 699
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	33 556
Avances sur police	R0240	360
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	12 086
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	21 110
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	55 171
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	50 892
Non-vie hors santé	R0290	52 653
Santé similaire à la non-vie	R0300	-1 761
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	5 101
Santé similaire à la vie	R0320	-181
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	5 282
Vie UC et indexés	R0340	-822
Dépôts auprès des cédantes	R0350	13
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	78 044
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	53 642
Autres créances (hors assurance)	R0380	66 781
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	92 671
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	197 383
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	3 828
<b>Total de l'actif</b>	<b>R0500</b>	<b>16 557 917</b>

## Groupe Foyer

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
<b>Passifs</b>		
Provisions techniques non-vie	R0510	497 213
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	490 876
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	445 393
Marge de risque	R0550	45 483
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	6 337
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	5 894
Marge de risque	R0590	443
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	1 818 500
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	21 941
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	16 762
Marge de risque	R0640	5 179
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	1 796 559
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	1 707 667
Marge de risque	R0680	88 892
Provisions techniques UC et indexés	R0690	12 188 428
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	12 105 276
Marge de risque	R0720	83 152
Passifs éventuels	R0740	649
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	57 768
Provisions pour retraite	R0760	20 204
Dépôts des réassureurs	R0770	60 183
Passifs d'impôts différés	R0780	172 979
Produits dérivés	R0790	118
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	26 734
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	61 469
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	6 521
Autres dettes (hors assurance)	R0840	49 914
Passifs subordonnés	R0850	7 109
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	7 109
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	757
<b>Total du passif</b>	R0900	14 968 545
<b>Excédent d'actif sur passif</b>	R1000	1 589 372







## Groupe Foyer

### S.05.02.01 - 02

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
	R1400		BE	FR	NO	PT	SE	
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
<b>Primes émises</b>								
Brut	R1410	274 759	244 270	253 059	69 535	57 841	102 743	1 002 207
Part des réassureurs	R1420	3 165	1 552	150	0	0	0	4 866
Net	R1500	271 594	242 718	252 909	69 535	57 841	102 743	997 341
<b>Primes acquises</b>								
Brut	R1510	278 891	244 704	253 491	69 535	57 841	102 743	1 007 206
Part des réassureurs	R1520	3 167	1 552	150	0	0	0	4 868
Net	R1600	275 724	243 153	253 342	69 535	57 841	102 743	1 002 338
<b>Charge des sinistres</b>								
Brut	R1610	205 240	479 421	152 934	1 456	18 020	93 723	950 794
Part des réassureurs	R1620	1 487	30	17	0	0	0	1 535
Net	R1700	203 753	479 391	152 916	1 456	18 020	93 723	949 260
<b>Variation des autres provisions techniques</b>								
Brut	R1710	215 254	22 330	431 500	66 410	74 285	115 742	925 520
Part des réassureurs	R1720	680	-19	-37	0	0	0	623
Net	R1800	214 574	22 349	431 537	66 410	74 285	115 742	924 897
Dépenses engagées	R1900	28 470	21 465	10 624	1 074	1 389	2 948	65 969
Autres dépenses	R2500							
<b>Total des dépenses</b>	<b>R2600</b>							

## Groupe Foyer

### S.22.01.22

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	14 504 141	0	0	11 720	0
Fonds propres de base	R0020	1 432 669	0	0	-8 590	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	1 486 123	0	0	-8 590	0
Capital de solvabilité requis	R0090	578 977	0	0	4 136	0

Groupe Foyer

S.23.01.22 - 01

Fonds propres

	Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
<b>Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers</b>					
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	137 649	137 649		
Capital en actions ordinaires appelé non versé non disponible au niveau du groupe	R0020	0			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	2 992	2 992		
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0			
Comptes mutualistes subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0060	0			
Fonds excédentaires	R0070	0			
Fonds excédentaires non disponibles au niveau du groupe	R0080	0			
Actions de préférence	R0090	0			
Actions de préférence non disponibles au niveau du groupe	R0100	0			
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0			
Comptes de primes d'émission liés aux actions de préférence, non disponibles au niveau du groupe	R0120	0			
Réserve de réconciliation	R0130	1 309 027	1 309 027		
Passifs subordonnés	R0140	7 109	7 109		
Passifs subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0150	0			
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0			
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets non disponibles au niveau du groupe	R0170	0			
Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0			
Fonds propres non disponibles relatifs à d'autres éléments de fonds propres approuvés par une autorité de contrôle	R0190	0			
Intérêts minoritaires (non déclarés dans le cadre d'un autre élément de fonds propres)	R0200	29 347	29 347		
Intérêts minoritaires non disponibles au niveau du groupe	R0210	0			
<b>Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II</b>					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220				
<b>Déductions</b>					
Déductions pour participations dans d'autres entreprises financières, y compris des entreprises non réglementées exerçant des activités financières	R0230	53 454	53 454		
dont déduites conformément à l'article 228 de la directive 2009/138/CE	R0240	0			
Déductions pour les participations lorsque les informations sont indisponibles (article 229)	R0250	0			
Déduction pour les participations incluses par déduction et agrégation lorsqu'une combinaison de méthodes est utilisée	R0260	0			
Total des éléments de fonds propres non disponibles	R0270	0	0	0	0
<b>Total déductions</b>	R0280	53 454	53 454	0	0
<b>Total fonds propres de base après déductions</b>	R0290	1 432 669	1 425 560	7 109	0
<b>Fonds propres auxiliaires</b>					
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelé sur demande	R0300	0			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0			
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, premier alinéa, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			
Fonds propres auxiliaires non disponibles au niveau du groupe	R0380	0			
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			
<b>Total fonds propres auxiliaires</b>	R0400	0		0	0
<b>Fonds propres d'autres secteurs financiers</b>					
Établissements de crédit, entreprises d'investissement, établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs	R0410	40 043	40 043		
Institution de retraite professionnelle	R0420	0			
Entités non réglementées exerçant des activités financières	R0430	13 411	13 411		
<b>Total fonds propres d'autres secteurs financiers</b>	R0440	53 454	53 454	0	0
<b>Fonds propres en cas de recours à la méthode de déduction et d'agrégation, soit exclusivement, soit combinée à la première méthode.</b>					
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes	R0450	0			
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et agrégation ou d'une combinaison des méthodes nets des transactions intragroupe	R0460	0			
Total des fonds propres disponibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0520	1 432 669	1 425 560	7 109	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0530	1 432 669	1 425 560	7 109	0
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0560	1 432 669	1 425 560	7 109	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0570	1 432 669	1 425 560	7 109	
<b>Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée</b>	R0610	221 912			
<b>Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée</b>	R0650	6,46			
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe (y compris fonds propres des autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)	R0660	1 486 123	1 479 014	7 109	0
<b>Capital de solvabilité requis du groupe</b>	R0680	578 977			
<b>Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis du groupe (y compris autres secteurs financiers et entreprises incluses par déduction et agrégation)</b>	R0690	2,57			



## Groupe Foyer

S.23.01.22 - 02

Fonds propres

		C0060
<b>Réserve de réconciliation</b>		
Excédent d'actif sur passif	R0700	1 589 372
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	92 671
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	17 686
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	169 988
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Autres fonds propres non disponibles	R0750	
<b>Réserve de réconciliation</b>	<b>R0760</b>	<b>1 309 027</b>
<b>Bénéfices attendus</b>		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	33 926
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	115 117
<b>Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)</b>	<b>R0790</b>	<b>149 043</b>

## Groupe Foyer

### S.25.01.22

Capital de solvabilité requis - pour les groupes qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	574 403		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	39 689		
Risque de souscription en vie	R0030	214 326		
Risque de souscription en santé	R0040	27 508		
Risque de souscription en non-vie	R0050	137 139		
Diversification	R0060	-263 560		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
<b>Capital de solvabilité requis de base</b>	<b>R0100</b>	<b>728 316</b>		

### Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	28 867
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-16 014
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-172 979
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
<b>Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire</b>	<b>R0200</b>	<b>568 190</b>
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	578 977
<b>Autres informations sur le SCR</b>		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	
Minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0470	221 912
<b>Informations sur les autres entités</b>		
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance)	R0500	10 787
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) - Établissements de crédit, sociétés d'investissement et établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'OPCVM	R0510	10 787
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) - Institutions de retraite professionnelle	R0520	0
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) - capital requis pour les entités non réglementées exerçant des activités financières	R0530	0
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	R0540	0
Capital requis pour entreprises résiduelles	R0550	0
<b>SCR global</b>		
SCR pour les entreprises incluses par déduction et agrégation	R0560	0
Capital de solvabilité requis	R0570	578 977

## Groupe Foyer

### S.32.01.22

Entreprises dans le périmètre du groupe

Code d'identification de l'entreprise	Pays	Nom juridique de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme juridique	Catégorie (mutuelle/non mutuelle)
C0020	C0010	C0040	C0050	C0060	C0070
LEI/222100LHK00GQPMKUM46	LU	Foyer S.A.	5	Société anonyme	2
LEI/222100N1XY157T84PC90	LU	Tradhold S.A.	8	Société anonyme	2
LEI/529900DRSUMACSSIX70	LU	Wealins	1	Société anonyme	2
LEI/5493000DB4L2GMHE8F84	LU	Foyer Assurances S.A.	2	Société anonyme	2
LEI/549300387YFQKY1VF456	LU	Foyer Vie S.A.	1	Société anonyme	2
LEI/5493007R99FGPQYTLQ81	LU	GB Life S.A.	1	Société anonyme	2
LEI/549300AOZVE762VZ0D50	LU	Foyer-Arag S.A.	2	Société anonyme	2
LEI/549300G1S24HHV2HX706	LU	CapitalatWork Foyer Group S.A.	8	Société anonyme	2
LEI/549300LUUAOTADPCID59	LU	Foyer Réassurance S.A.	3	Société anonyme	2
LEI/549300QOM0DY7TROFK76	LU	Raiffeisen Vie S.A.	1	Société anonyme	2
LEI/549300SMVV4OIZGJ6C61	LU	Foyer Santé S.A.	2	Société anonyme	2
SC/222100LHK00GQPMKUM46LU00001	LU	Foyer Distribution S.A.	10	Société anonyme	2
SC/222100LHK00GQPMKUM46LU00002	LU	Foyer Immo S.A.	10	Société anonyme	2
SC/222100LHK00GQPMKUM46LU00003	LU	Air Properties	10	Société anonyme	2
SC/222100LHK00GQPMKUM46LU00004	BE	Avisé S.A.	10	Société anonyme	2
SC/222100LHK00GQPMKUM46LU00005	LU	Naos S.A.	10	Société anonyme	2

Autorité de contrôle	Critères d'influence						Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de solvabilité du groupe
	% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du groupe	OUI/NON	Date de la décision si l'article 214 s'applique	Méthode utilisée et, en cas d'utilisation de la première méthode, traitement de l'entreprise
C0080	C0180	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
							1		1
	0,50	0,50	0,50		2	0,50	1		4
Commissariat aux Assurances	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
Commissariat aux Assurances	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
Commissariat aux Assurances	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
Commissariat aux Assurances	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
Commissariat aux Assurances	0,90	1,00	0,90		1	0,90	1		1
Commission de Surveillance du Secteur Financier	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		4
Commissariat aux Assurances	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
Commissariat aux Assurances	0,51	1,00	0,51		2	0,51	1		2
Commissariat aux Assurances	0,75	1,00	0,75		1	0,75	1		1
	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
	0,28	0,28	0,28		2	0,28	1		3
FSMA	1,00	1,00	1,00		1	1,00	1		1
	0,33	0,33	0,33		2	0,33	1		1